



VILLE DE CARENTAN
50500 (MANCHE)

PROJET PEDAGOGIQUE TAP 2016-2017

1- Descriptif et Organisation des TAP :

L'organisateur des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) est la Ville de Carentan les Marais sous la responsabilité de Monsieur Jean-Pierre LHONNEUR, maire de Carentan les Marais.

Les T.A.P sont proposés aux enfants scolarisés dans les écoles primaires publiques de Carentan les Marais (élémentaires et maternelles) à savoir « les Hauts-Champs » et « les Roseaux ». Ces activités sont facultatives et totalement gratuites.

Les activités sont proposées aux enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire, sur les créneaux suivants, selon les écoles :

- Ecole des Hauts Champs :

- Tous les matins de 8h35 à 8h50.
- Le mardi de 15h15 à 16h15.
- Le vendredi de 13h30 à 14h30.

- Ecole des Roseaux :

- Le mardi de 13h30 à 15h00.
- Le vendredi de 15h00 à 16h30.

La participation aux TAP se fait par cycle, de vacances à vacances. Les enfants peuvent choisir leur activité en fonction de leur âge et des propositions qui leur sont faites. Ils s'engagent à y être présents sur toute la durée du cycle pour assurer une continuité éducative et un apprentissage éducatif, ludique cohérent. Les T.A.P sont principalement organisés dans les locaux scolaires dans les salles d'activités, de garderie,... (Les salles de classes n'étant pas utilisées, sauf exception). Certains ateliers TAP ont lieu dans le centre de loisirs, les gymnases couverts à proximité, la Médiathèque, et certains terrains de sports extérieurs à proximité (stade de football...). Les enfants se déplacent à pied sous la responsabilité des animateurs.

L'équipe d'animation y propose des activités culturelles et artistiques, sportives, récréatives et de détente, ainsi que des activités de type écocitoyenneté, développement durable...

Deux lieux d'accueil :

- **« Ecole Primaire Les Roseaux » : Coordinateur : Hervé BIDOYEN**

- maternelle : 95 élèves au total; (taux d'encadrement : 1 pour 14).
- élémentaire : 169 élèves au total ; (taux d'encadrement : 1 pour 18).

➤ **« Ecole Primaire Les Hauts Champs » : Coordinateur : Mickaël MONTIGNY**

-maternelle : 61 élèves ; (taux d'encadrement : 1 pour 14)

-élémentaire: 79 élèves ; (taux d'encadrement : 1 pour 18).

Le cadre : (matériel, équipement,) :

- Les locaux et les espaces :
 - Une salle d'accueil est agencée pour accueillir les enfants et les parents avec un coin lecture, un coin dessin, un coin jeux de sociétés (activités du matin)
 - Des salles ou espaces dédiés et adaptés aux activités libres ou dirigées (espaces ludiques,...)
 - Les installations sportives de la ville de Carentan situées dans les enceintes scolaires
- Du matériel sportif et éducatif est à la disposition des éducateurs, animateurs et des enfants. La Ville de Carentan les Marais investit chaque année pour chaque école dans l'achat de matériel préconisé par le Ministère de l'Education Nationale pour les Espaces Ludiques ainsi que sur des jeux de sociétés plus traditionnels (jeux de cartes, jeux de construction, mallette de jeux, etc.). Les intervenants extérieurs apporteront le matériel nécessaire à leur activité.

2- Objectifs

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par l'agir que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement. Jouer est un moyen efficace et distrayant d'apprendre.

A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettons en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

L'activité est une interaction entre la personne et le milieu (environnement, cadres de vie, outils et matériaux, autres enfants et adultes...)

► **Objectifs éducatifs :**

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant par la découverte d'activités sportives, culturelles, manuelles de structures et de compétences mise à sa disposition
- Favoriser la notion de responsabilité (respect d'autrui, du matériel, de l'environnement)
- Favoriser l'autonomie au niveau de la pratique des activités
- Favoriser la socialisation, l'esprit de solidarité
- Favoriser la détente par le respect de son rythme (apprendre à se connaître)

► **Objectifs pédagogiques :**

- Permettre à l'enfant de choisir son activité sur un panel proposé en début de cycle
- Apprendre le contrôle de soi, connaître ses propres limites et ses possibilités
- Apprendre le goût de l'effort, l'acceptation de soi et des autres par la coopération et l'entraide
- Apprendre avec le groupe et par le groupe
- Acquérir et consolider les compétences physiques de base : souplesse, force, vitesse, coordination, endurance, adresse

L'animateur **est responsable de l'organisation** de chaque cycle d'activité et des objectifs spécifiques poursuivis dans chacune des disciplines en relation avec la direction du centre de loisirs.

L'animateur **veille à construire** des cycles et des séances équilibrées, adaptées à l'âge et aux capacités de chacun.

L'animateur **doit être vigilant** à la quantité et à la qualité des efforts fournis par les enfants sur le créneau.

L'animateur **devra échanger** avec les enseignants et tenir compte de leurs remarques quant au contenu et/ou déroulement de son activité.

Chaque séance comprend 3 parties :

- **La mise en train** : prise en charge du groupe, bilan de la séance précédente, présentation de la nouvelle séance
- **La séance** : l'organisation de cette séance doit tenir compte des aspects sécuritaires, des aspects ludiques, de l'aménagement des espaces et du matériel ce qui permet à l'enfant de progresser en expérimentant des jeux traditionnels en fonction de l'activité et en travaillant en petit groupe.
- **Le retour au calme** : arrêt progressif de l'activité, rangement de la salle, bilan de la séance.

Les ressources sollicitées par l'activité : (motrices, physiologiques, psychologiques et sociologiques)

La pratique de toutes les activités (physiques, sportives, manuelles, culturelles et autres) sont adaptées à leur âge, elles ne doivent être en aucun cas une copie des activités créées par des adultes pour les adultes. Ce sont des activités de loisirs qui ne doivent pas empiéter sur le domaine scolaire.

La pratique de toutes les activités (physiques, sportives, manuelles, culturelles et autres) va contribuer de façon significative au développement de l'enfant que ce soit du point de vue physiologique, psychologique et social. Elle doit aussi permettre à l'enfant de se constituer un potentiel moteur et créatif.

La pratique de ces activités est une démarche d'action éducative et formatrice reposant sur quelques points essentiels :

- L'égalité des enfants devant les situations pédagogiques et l'accès aux pratiques sportives et/ou culturelles et/ou manuelles
- La responsabilité et la socialisation de l'enfant par rapport au groupe, les relations avec le milieu familial.
- Le respect de soi, des autres, des règles, du matériel, de l'environnement, des rythmes de vie.
- Les activités proposées sont des activités de loisir qui ne doivent pas empiéter sur le domaine scolaire.

3- Eléments essentiels au projet pédagogique

Le savoir être :

Etre animateur ne s'apprend pas.

Il est certes, toujours possible d'acquérir par la formation, des techniques propres à l'animation, mais les réflexes d'animation et d'éducation relèvent de sa propre culture et de ses rapports à l'autre. A la base, l'animateur devra donc faire preuve d'ouverture, d'imagination, de curiosité, de bon sens et d'honnêteté, mais aussi rester cohérent dans ses actes et discours.

Il devra donc être en conformité avec les éléments du projet pédagogique établi pour les enfants, et ainsi respecter les règles de vie imposées au collectif (langage, comportement, hygiène, ...).

Le savoir-faire :

Animer, c'est être capable, pour soi-même, d'agir sur son milieu et sur le monde environnant, par la pratique d'une multitude d'activités. L'animateur devra, en tenant compte du public, de ses compétences et de ses faiblesses, savoir transmettre à l'enfant le savoir-faire, en utilisant des moyens adaptés, pour qu'il puisse se l'approprier à son tour.

L'animateur n'est pas un super héros, il ne sait pas tout faire, mais il devra cependant chercher collectivement une réponse aux questions posées. L'animateur ne doit pas tricher avec l'enfant, c'est en étant juste et honnête qu'il permettra à celui-ci de se construire et de comprendre le sens des valeurs et de la vie.

Le rôle de l'animateur :

La présence de l'animateur doit être ressentie comme celle d'un adulte disponible, posant sur l'enfant un regard positif et attentif. L'animateur reflète la vérité, c'est-à-dire vivre en témoignant constamment du projet de l'accueil et en ayant une attitude en accord avec celui-ci. Il doit savoir attendre, faire confiance et intervenir avec une grande délicatesse.

Pour favoriser la réussite de tous, l'exemplarité de l'adulte joue sur la qualité :

- de la communication (langage, courtoisie, écoute),
- du comportement (aide, entraide, solidarité),
- de la notion de respect (sécurité de tous, règles de vie, règles de jeu, de l'adversaire et de l'arbitre, des locaux, du matériel)
- A l'inverse, dénoncer l'attitude de certains supporters et sportifs, l'agressivité, la violence et toutes les formes de tricheries, fait partie du discours établi entre tous.

Les animateurs amènent l'enfant à FAIRE mieux ou plus, REUSSIR, COMPRENDRE ses réussites et ses échecs.

L'équipe d'animation doit assurer aux enfants un cadre sécurisé, tout en les responsabilisant.

Les TAP sont, avant tout, des moments de détente et de plaisir ; aussi, le but recherché n'est pas le perfectionnement des enfants dans une discipline particulière, mais la sensibilisation et l'initiation à différents loisirs. Ainsi, l'enfant a la possibilité de développer l'ensemble de ses capacités, tant sur le plan psychomoteur que culturel et relationnel.

Le rôle du directeur :

Il est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.

Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel de son groupe scolaire.

Il gère les relations avec les différents partenaires (les animateurs, le corps enseignant, les élus, les intervenants...).

Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.

4- Qualités souhaitées et lignes de conduites

Par rapport au travail d'équipe :

- Travailler à partir du projet pédagogique,
- Respecter le travail et la vie privée de chacun,
- Respecter et faire respecter la législation en vigueur,
- Veiller au confort et à la sécurité de tous,
- Communiquer, dialoguer, échanger,
- Evaluer son travail, son comportement,
- Etre dynamique et savoir proposer,
- Avoir de l'initiative et du bon sens,
- Savoir s'adapter au milieu, aux gens...,
- Etre à l'écoute de soi et des autres,
- Savoir partager et rester disponible,
- S'informer, se documenter,
- Etre cohérent et lucide,
- Faire preuve de tolérance.

Par rapport à la santé et à la sécurité :

- Faire respecter les consignes de sécurité,
- Avoir une hygiène de vie correcte et veiller à celle des enfants,
- Veiller sur l'état de santé moral et physique de tous,
- S'informer des problèmes de santé des enfants, (voir fiche sanitaire)
- Prendre et vérifier le contenu des trousse de secours pour les activités à l'extérieur,
- Prévenir la direction du moindre accident ou incident,
- Gérer son rythme de vie et respecter celui des autres, (temps de repos...)

5- Réunions et bilans :

Des réunions inter-cycles sont organisées avec l'équipe d'animation, pour faire des bilans, préciser le projet d'activité, fixer les modalités d'organisation et définir la programmation des nouvelles activités. De même, des concertations sont effectuées après chaque cycle, afin de faire un point et préparer le cycle suivant.

6- L'équipe d'encadrement :

- 1 **Coordinateur des TAP** : Sébastien CAUDRILLIER (DESJEPS)
- 2 **Directeurs (1 sur chaque site scolaire)**: Hervé BIDOYEN et Mickaël MONTIGNY (BEESAPT)
- 23 **animateurs permanents différents** intervenant régulièrement durant les TAP, selon les cycles.

ECOLE LES ROSEAUX

Direction assurée par M. Hervé BIDOYEN titulaire d'un BEESAPT, assisté de :

DUBOURG ANGELIQUE	BAFA	école les Roseaux élémentaire
CASTEL SYLVIE	BAFA	école les Roseaux élémentaire
NEBILI STEPHANIE	BAFA	école les Roseaux élémentaire
MONTIGNY MICKAEL	BEESAPT	école les Roseaux élémentaire
GOUIN ERWAN	BPJEPS	école les Roseaux élémentaire
AVISSE EMMANUELLE	-	école les Roseaux élémentaire
PERRINE AGNES	-	école les Roseaux élémentaire
MARIE SIGRID	BAFA	école les Roseaux maternelle
DELAGARDE SOPHIE	CAP PETITE ENFANCE	école les Roseaux maternelle
LEEMAN ISABELLE	BAFA	école les Roseaux élémentaire
LE LOUP ODILE	BAFA	école les Roseaux maternelle
LECHATREUX JULIE	CAP PETITE ENFANCE	école les Roseaux maternelle
LEFORESTIER BRIGITTE	-	école les Roseaux maternelle
FOSSEY STEPHANIE	BAFA	école les Roseaux élémentaire
CAUDRILLIER SEBASTIEN	BPJEPS	école les Roseaux élémentaire
PHILIPPE NICOLE	-	école les Roseaux maternelle
MAKHTOUT NADIA	-	école les Roseaux élémentaire
SEVESTRE PAULINE	BAFA	école les Roseaux élémentaire
TAHO AMELIE	CAP PETITE ENFANCE	école les Roseaux maternelle

ECOLE LES HAUTS CHAMPS

Direction assurée par Mickaël MONTIGNY titulaire d'un BEESAPT, assisté de :

AVISSE EMMANUELLE	-	école les Hauts Champs élémentaire
DUBOURG ANGELIQUE	BAFA	école les Hauts Champs élémentaire
BIDOYEN HERVE	BEESAPT	école les Hauts Champs élémentaire
GOUIN ERWAN	BPJEPS	école les Hauts Champs élémentaire
CASTEL SYLVIE	BAFA	école les Hauts Champs élémentaire
LEEMAN ISABELLE	BAFA	école les Hauts Champs élémentaire
NEBILI STEPHANIE	BAFA	école les Hauts Champs élémentaire
GIRES GERALDINE	BAFA	école les Hauts Champs élémentaire
LEDUAN SANDRINE	ATSEM	école les Hauts champs maternelle
LECHATREUX JULIE	CAP PETITE ENFANCE	école les Hauts champs maternelle
TAHO AMELIE	CAP PETITE ENFANCE	école les Hauts champs maternelle
CAILLIEZ VERONIQUE	-	école les Hauts champs maternelle
MAKHTOUT NADIA	-	école les Hauts Champs élémentaire
SEVESTRE PAULINE	BAFA	école les Hauts Champs élémentaire

Chaque équipe sera complétée par les intervenants professionnels extérieurs diplômés (BEES, BPJEPS, BEESAPT, ...) en Escrime, Sports d'opposition, Stretching, Zumba, Echecs...